

SOCIÉTÉ

BESANÇON : PARRAINS, MARRAINES D'UN NOUVEAU TYPE

L'office des retraités et des personnes âgées de Besançon lance le projet grand parrain, grande marraine. Objectif : créer une relation durable entre des enfants et des seniors.



Le constat est là : trop souvent, des seniors vivent isolés, sans petits-enfants ou alors avec une descendance trop éloignée. D'un autre côté, des gamins grandissent loin de toute référence de sagesse. À Besançon, certains ont décidé de remédier au problème. En partenariat avec différentes structures (conseil

des Sages, ville, etc.), l'office des retraités et personnes âgées de Besançon, présidé par Françoise Bretillot, crée le concept de grand parrain ou grande marraine.

« L'idée est toute simple », explique Didier Roulin, le secrétaire général de l'Orpab. « Il s'agit de permettre la création d'une relation affective durable entre des enfants et des personnes en âge d'être grands-parents. » Les objectifs sont nombreux. L'enfant peut bénéficier d'un soutien affectif, éducatif. Ainsi qu'une fenêtre sur un autre univers, d'autres habitudes, d'autres lieux. « La relation peut également jouer un rôle préventif en matière d'incivilités, voire de difficultés passagères, par un appui moral à l'enfant et sa famille », résume la charte du projet.

Pour le senior, l'enrichissement est de mise aussi. Par ailleurs, s'engager comme grand parrain ou grande marraine offre l'occasion de se sentir utile, dans un âge où, hélas, on se voit souvent cantonné dans un rôle social moindre.

Bref, c'est l'esprit gagnant - gagnant que veut véhiculer le projet basé sur le volontariat et le bénévolat. « Les seniors soucieux de s'engager doivent nous solliciter », reprend Didier Roulin. « Tout comme les familles avec des enfants intéressés par cette démarche. » Reste alors à organiser la rencontre. « Notre charte prévoit que les premières rencontres se font aux Bains Douches dans le cadre d'ateliers menés par un animateur. » Suivent des entretiens en partenariat avec le centre de médiation familiale. Et si la greffe prend, alors le parrain et la famille s'engagent dans la signature d'une charte. Mais attention, un véritable accompagnement est proposé. « Le collectif propose un suivi pendant une durée d'un an et apportera son soutien si nécessaire. Mais l'objectif reste bien sûr que la relation s'épanouisse naturellement par la suite. »

D'ores et déjà, des seniors se sont déclarés intéressés pour se lancer dans une relation de grand parrain. Si d'autres veulent le faire, ils peuvent contacter l'Orpab. À savoir que le concept a été visé par le parquet de Besançon. Et que toute « candidature » doit être accompagnée par un exposé des motivations, un extrait de casier judiciaire n° 3 et d'un certificat médical constatant l'aptitude mentale et physique à recevoir des enfants.

Eric DAVIATTE

Orpab, 7, rue Mégevand, 25 000 Besançon. Tél. 03 81 82 22 05 ; courriel orpab.besancon@orange.fr